



---

**Stellantis finalise ses tests eFuel réalisés  
sur 28 familles de moteurs  
afin de soutenir la décarbonation  
de sa flotte de véhicules thermiques en circulation**

- **En parallèle de son engagement de vendre en Europe 100 % de véhicules particuliers électriques d'ici 2030, Stellantis teste désormais l'utilisation des eFuels sur les modèles européens produits depuis 2014 (Euro 6), afin de renforcer la réduction des émissions de carbone**
- **La compatibilité des carburants eFuel est testée sur 28 familles de moteurs et permettrait de réduire jusqu'à 90 % des émissions de CO<sub>2</sub>**
- **Cette solution pourrait être applicable aux 28 millions de véhicules Stellantis actuellement en circulation, avec un potentiel de réduction de 400 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en Europe entre 2025 et 2050**
- **Stellantis s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2038, tel que défini dans son plan Stratégique Dare Forward 2030**

AMSTERDAM, le 20 avril 2023 - Stellantis annonce aujourd'hui être en phase de finalisation de ses tests avec des carburants synthèse (eFuels) réalisés sur 28 familles de moteurs. L'objectif est d'accélérer la réduction potentielle d'émission de carbone des 28 millions de véhicules thermiques Stellantis fabriqués en Europe depuis 2014 (Euro 6). Cette action s'inscrit en complément de son engagement à vendre uniquement des véhicules particuliers électriques d'ici la fin de la décennie dans cette région.

Solution complémentaire pour réduire les émissions de carbone et lutter contre le changement climatique, l'eFuel est un carburant de

synthèse de substitution fabriqué à partir du CO<sub>2</sub> capturé dans l'atmosphère et d'énergie renouvelable.

L'adoption à grande échelle des carburants eFuels offrirait aux possesseurs de véhicules thermiques une possibilité simple et abordable de décarbonation sans avoir à remplacer leur véhicule, ni à moderniser le système de carburant du moteur ou à attendre l'installation d'un nouveau réseau d'infrastructure.

« Nous redoublons d'efforts pour lutter contre le réchauffement climatique en testant des carburants neutres en carbone comme solutions complémentaires afin de renforcer notre approche globale de décarbonation. Tout en restant déterminés à poursuivre notre stratégie en matière d'électrification, nous devons en parallèle trouver des solutions intelligentes pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des 1,3 milliard de véhicules thermiques existants, » a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « En nous assurant de la comptabilité des moteurs Stellantis avec les carburants eFuels, nous proposons à nos clients un nouvel outil de lutte contre le réchauffement climatique, avec un impact potentiel à très court terme. Cette action s'inscrit dans la continuité de notre engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2038. »

Stellantis teste et valide la compatibilité de 28 familles de moteurs essence et Diesel fabriqués depuis 2014 et 2029. Ce protocole de validation rigoureux comprend entre autres des tests sur les émissions à l'échappement, la capacité de démarrage, la puissance moteur, la fiabilité, la dilution de l'huile, la durabilité du réservoir, des durites et des filtres à carburant. L'utilisation de carburant eFuel dans les 28 millions de véhicules de la flotte Stellantis pourrait potentiellement réduire de 400 millions de tonnes les émissions de CO<sub>2</sub> en Europe entre 2025 et 2050.

La production d'eFuel donne l'opportunité de repenser la souveraineté énergétique en redéfinissant la carte des sources d'énergie selon la disponibilité éolienne et solaire, et non en fonction des sites d'extraction d'énergies fossiles comme actuellement.

Stellantis investira plus de 30 milliards d'euros dans l'électrification et le software d'ici 2025, afin de produire des véhicules électriques capables de répondre aux attentes des clients. L'entreprise étudie également d'autres solutions afin de poursuivre ses efforts pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et atteindre son objectif de proposer des solutions de mobilité propres, sûres et abordables pour tous.

Le Plan Stratégique à long terme [Dare Forward 2030](#) vise à réduire de moitié les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2030 par rapport à 2021, et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2038, avec un pourcentage de compensation des émissions restantes à un seul chiffre.

Les principaux objectifs du plan Dare Forward 2030 comprennent également la vente de 100 % de véhicules particuliers électriques en Europe et 50 % de véhicules particuliers et de pick ups aux États-Unis à l'horizon 2030 ; l'ambition de doubler le chiffre d'affaires net d'ici 2030 (par rapport à 2021), tout en maintenant une marge opérationnelle courante à deux chiffres durant toute la décennie ; et la volonté d'être N°1 en matière de satisfaction client, sur les produits comme sur les services et sur tous les marchés, d'ici 2030.

# # #

### ***À propos de Stellantis***

*Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande Tech Company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, [www.stellantis.com](http://www.stellantis.com).*



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis



## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant*

*Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.*